

Etre citoyen, c'est s'engager

• Travailler pour une société plus solidaire :

Doc 1 : Le Service civique

L'engagement de service civique permet à un jeune volontaire de contribuer à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif etc... Depuis 2015, ce service est universel : tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'y engager doivent se voir proposer un contrat (6 à 12 mois rémunérés 620 € par mois). Lancé en 2012, le Service civique a déjà attiré plus 85 000 jeunes. Témoignage de Sophia Hocini, 21 ans : « *J'ai décidé d'interrompre mes études de lettres pendant un an pour réfléchir à ma place ans la société et devenir actrice de ma citoyenneté. Dans le cadre de ma mission de Service civique, j'interviens dans deux lycées professionnels et un collège. J'organise des ateliers de remobilisation scolaire pour booster les élèves en difficulté. Cette mission m'a vraiment transformée humainement. Avant je n'étais pas très à l'écoute des autres. Je souhaite désormais m'orienter dans l'associatif* ». **D'après www.service-public.fr & www.20minutes.fr, 09 mars 2015**



sortir.besancon.fr



Doc 2 : Une carrière dans l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'économie sociale et solidaire désigne l'ensemble des entreprises ou associations dont le fonctionnement et les activités sont fondées sur les principes de solidarité et d'utilité sociale. Le profit individuel (gros salaires...) n'est pas la priorité et les bénéfices sont réinvestis pour améliorer l'entreprise. L'institut de sondage IPSOS a interrogé 2100 étudiants de grandes écoles (ingénieurs, managers...) : 60 % sont intéressés par une carrière dans l'économie sociale et solidaire. Certains ont déjà sauté le pas comme Gaëtan Loat, 25 ans : « *après mon école de commerce, j'ai travaillé 18 mois dans le service développement durable d'une multinationale de la Défense. Ce fut une vraie désillusion car derrière les beaux discours, la priorité restait de faire des bénéfices. J'ai démissionné et fondé ma société « Fraise des villes ». J'ai créé un prototype de potager urbain à fixer aux façades des immeubles pour encourager une agriculture urbaine écologique* ». Aujourd'hui, les start-up de l'ESS se multiplient dans les secteurs de l'écologie, l'alimentation, la santé... Elles répondent à une demande croissante des citoyens soucieux de vivre dans un monde plus sain. **D'après www.lemonde.fr, 26 novembre 2014**

Doc 5 : Epicerie solidaire du réseau ANDES :

elle permet aux personnes peu fortunées d'avoir accès à des aliments de qualité peu cher



• Soutenir une association, s'engager pour une cause :

Doc 3 : Ils donnent de leur temps

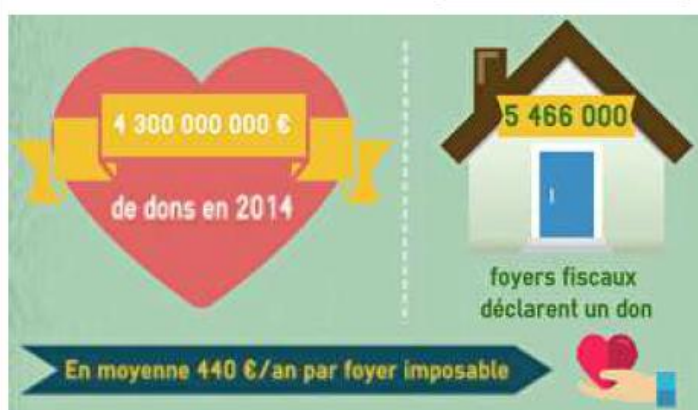
Chaque année, plus de 60 000 bénévoles participent à la distribution de plus 130 millions de repas aux plus démunis dans plus de 2000 centres des « Restos du Cœur ».



lanouvellerepublique.fr

Doc 4 : Des Français généreux

www.assoconnect.com



Doc 5 : Actions de l'association Greenpeace (150 000 membres en France)



Doc 6 : Une cause majeure



www.sidaction.org

• **Pour une démocratie efficace :**

Doc 7 : A la reconquête de la démocratie

Le taux de confiance dans les médias et dans les élus est très faible en France. Depuis longtemps, les citoyens ont le sentiment d'avoir perdu l'accès aux médias, qu'ils ne s'intéressent plus aux préoccupations des Français et que beaucoup d'informations sont passées sous silence. L'apparition des blogs et des réseaux sociaux a changé la donne et permis aux citoyens de gérer eux-mêmes des campagnes de mobilisation et de lancer des pétitions. La conviction s'ancre que seul l'engagement citoyen peut faire bouger les choses. Si une foule significative ou des groupes de pression puissants se mobilisent, les hommes politiques et les médias devraient suivre. Lancée en 2013, une pétition « *Contre la pêche en eaux profondes* » (qui détruit les fonds marins et la vie sous-marine) a déjà rassemblé plus de 800 000 signataires et fait plier des géants de la grande distribution (*Carrefour, Casino et Intermarché* se sont engagés à ne plus vendre de poissons issus de la pêche en eaux profondes). *D'après www.huffingtonpost.fr, 16 septembre 2016*

Doc 8 : Votez !!

L'association citoyenne « *Les Oranges* » du Val-de-Marne œuvre depuis 10 ans contre l'abstention. En décembre 2015, ces membres ont parcouru les marchés, les gares, les centres commerciaux... en distribuant des tracts avec pour message : « *Votez ! Pour qui vous voulez mais votez ! Car le plus grand danger pour la démocratie, c'est l'abstention* ». *D'après www.leparisien.fr, décembre 2015*



Doc 9 : Les citoyens se mobilisent pour leur quartier

Les **conseils de quartiers** sont des regroupements de personnes se donnant pour tâche d'animer la vie de leur quartier. Ils se composent d'élus municipaux, de représentants d'associations et d'habitants du quartier. Les conseils de quartiers peuvent donner leur avis et faire des propositions (amélioration du cadre de vie, nouveaux équipements publics...). Ils jouent un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants, surtout dans les quartiers difficiles. *D'après www.service-public.fr*

